

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt et un, le 24 septembre à 14 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué le 20 septembre 2021, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15	Étaient présents : Charles-Henri BIANCONI, Jean-Pierre SAMPIERI, Félix SANTARELLI, Jean-Christophe BARTOLI, Jean-Vincent TOMASI, Caroline CUCCHI, Jean-Pierre-ANTONETTI, Zélia BERQUEZ, Christophe MANICCIA, Mathieu CESARI, Jérôme POLVERINI
Présents : 11	
Votants : 14	
	Étaient représentés : Paul QUILICHINI, Pierre QUILICHINI, Paul GIUDICELLI
	Étaient absents : Gabrielle VAUTRIN
	Secrétaire de séance : Florence BOILET
	Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Objet : Demande de subvention pour la construction d'un cabinet médical à Pianottoli-Caldarello

Considérant le départ du médecin généraliste de la commune de Pianottoli-Caldarello, les élus se sont mobilisés afin d'apporter une solution de maintien de soins aux habitants,

De fait, il est envisagé de réaliser la construction d'un cabinet médical qui sera implanté au lieu dit Piattono sur le terrain communal de l'ancien stade.

Le projet consiste à héberger 2 médecins généralistes qui apporteraient soins et prestations de qualité aux habitants de la commune.

La construction du cabinet médical sur 158 m² comprendrait : 1 accueil, 3 cabinets médicaux de 30 m² chacun, 1 salle d'attente avec sanitaires pour la patientèle, 1 sanitaire pour le personnel et enfin 1 pièce dédiée au personnel. Les abords tels qu'un parking de 12 places pour le public et 4 réservées au personnel mais aussi les cheminements sont également insérés dans le projet.

Le montant prévisionnel des travaux, Voirie Réseaux Divers (VRD) compris, des honoraires de maîtrise d'œuvre et de l'équipement en mobilier et matériel s'établit comme suit :

ESTIMATION TRAVAUX ET HONORAIRES	Montant HT	TVA 20%	Montant TTC
TRAVAUX	356 000,00 €	71 200,00 €	427 200,00 €
FRAIS D'ETUDES ET MOE	28 480,00 €	5 696,00 €	34 176,00 €
MOBILIER ET MATERIEL MEDICAL	48 000,00 €	9 600,00 €	57 600,00 €
TOTAL PREVISIONNEL DU PROJET	432 480,00 €	86 496,00€	518 976,00 €

La municipalité propose de présenter plusieurs demandes de subventions, d'une part auprès des services de la Collectivité de Corse au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST) et auprès de l'État grâce à la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR).

Le plan de financement proposé à l'appui des demandes de subventions précitées s'établit comme suit :

Sources de financement	Taux	Financement attendu H.T.
Fonds de Solidarité Territoriale COLLECTIVITE DE CORSE	70%	302 736,00 €
Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ETAT	10%	43 248,00 €
Sous-total subventions sollicitées	80%	345 984,00 €
Emprunt / Autofinancement	20%	86 496,00 €
TOTAL	100 %	432 480,00 €

Où cet exposé,
Le conseil municipal

DÉCIDE

Article 1 : d'entériner par la présente délibération la sollicitation de la Collectivité de Corse au titre du Fonds de Solidarité Territoriale pour un montant de 302 736,00 €.

Article 2 : de solliciter les services de l'Etat au titre de la Dotation des Territoires Ruraux pour un montant de 43 248,00 €

Article 3 : Ampliation

- Collectivité de Corse
- Madame la comptable municipale de la trésorerie Sud-Corse

Voix POUR :	14
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-

Affichée et transmise en Préfecture le : 27/09/2021	Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 24/09/2021, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 27/09/2021 Le Maire, Charles-Henri BIANCONI
--	---

